

---

Adresse de la société populaire de Libreval (Cher) félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 20 thermidor an II (7 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Libreval (Cher) félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 20 thermidor an II (7 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 281;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_22923\\_t1\\_0281\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22923_t1_0281_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

semblait présenter le bonheur. De l'autre, il aiguillonnait les poignards du crime et cherchoit à annéantir par le désespoir l'édifice impérissable de la liberté.

Ainsy, tandis que nous, simples habitants des campagnes, fournissions des défenseurs à la patrie, préparions les moissons qui doivent porter l'abondance dans la République, et forçons les foudres qui doivent exterminer les tirants, un lâche et féroce triumvir offroit, pour toute récompense, à nos sueurs, à nos peines, à notre dévouement, l'esclavage et la mort.

Que cette conjuration infâme soit la dernière atteinte portée à la liberté ! Continuez, législateurs vertueux, de déployer votre énergie dans la recherche et dans la punition de l'intrigue et de l'ambition, car ce sont les principaux fléaux d'un Etat républicain. Rendez à la justice et aux mœurs la pureté que les tyrants voulaient altérer. Ils entretenoient une armée d'espions et de lâches dénonciateurs. Ils désignaient eux-mêmes et conduisoient aux supplices les victimes innocentes de leur fureur. Consolez l'homme probe et les patriotes vertueux par la certitude qu'ils trouveront dans l'azile de la justice un appui contre l'oppression, contre la haine effrénée des méchants et contre les vexations arbitraires. L'amour de tous les Français vous offre une récompense bien digne de vos glorieux travaux.

DUANNAY (*secrét.*), LÉRIN,  
LESSERRE (*secrét.*), GRINET (*présid.*)

b''

[*La sté popul., montagnarde et agricole, séante à Mont-Val-l'Union* (1), à la *Conv.; s.d.*] (2)

Citoyens,

Déjouer les complots au dedans, foudroyer et terrasser nos ennemis au dehors, préparer la liberté de l'univers par de nouveaux triomphes, voilà les effets de votre énergie, tels sont les fruits de vos pénibles travaux. Mais ce n'étoit pas assez pour vos cœurs vertueux et républicains. Tandis que, d'un côté, vous écrasés la tyrannie et ses vils satellites, de l'autre, vous tendés une main secourable à l'indigence et consolez l'humanité. Le décret rendu en faveur des agriculteurs indigents met le comble à votre gloire et à notre bonheur. Nos bouches ne sont pas éloquents, mais nos cœurs sont sensibles et reconnoissants. Désormais, pour prix de soixante années de travaux pénibles, la vieillesse n'aura plus à rougir de son existence, les secours iront la chercher dans sa chaumière, les honneurs qui lui ont toujours été dus et jamais rendus allègeront les maux dont elle est inséparable.

Continuez, citoyens, de travailler à faire triompher la liberté et l'égalité; restez ferme à votre poste; votre courage fait pâlir les tirans et leurs exécrables satellites. Quand à nous, qui voudrions vous faire un rempart de notre corps, nous allons redoubler d'activité pour assurer les

subsistances de la République et lui en préparer de nouvelles. Nous n'avons qu'un vœu, qu'un cri... Vive la République ! Vive la Montagne !

BOURIENNE (*présid.*), HAVAS (*secrét.*).

c''

[*La sté popul. de Libreval* (1), à la *Conv.; s.d.*] (2).

Citoyens représentans,

Vous avés mis à jamais la justice à l'ordre du jour, et nos armées, inspirées par vous, y mettent constamment la victoire. La France libre et majestueuse verra dans peu ramper devant elle ces rois audacieux qui, dans leurs projets gigantesques, avaiènt osé lui préparer des fers. Victimes de leur témérité, desjà la frayeur les a saisis. Ils pâlisseront; ils fuient; leurs trônes s'ébranlent, et le glaive vengeur est sur leurs têtes. Bientôt ces monstres odieux n'existeront plus. Bientôt la République triomphante, reconnue, honorée, chérie de tous les peuples, portera partout la liberté et le bonheur. Grâce vous soient rendues, sages législateurs ! C'est à votre génie, c'est à votre courage, c'est à votre énergie, c'est enfin à l'honneur français, que vous savés si bien enflam[m]er et diriger, que nous devons la bravoure étonnante de nos légions et la gloire immortelle de leurs exploits.

Nos cœurs reconnoissants vous réitérent les témoignages sincères de leur ardent amour, et nos voix font retentir au loin les cris satisfaisans de gloire à la Convention nationale, honneur aux armées et vive la République ! S. et F. !

Les membres composant le comité de correspondance : GOSSET, FOUQUES (*présid.*), GAULMIER, THEVENARD, GUERIN.

d''

[*La sté popul. du canton de la Montagne de Georges, séante à Charbuy* (3) aux c<sup>ms</sup> membres de la *Conv.; Charbuy, 15 therm. II*] (4).

Législateurs,

A la connoissance des dangers que vous avés couru[s] et qui entraînoient la ruine de la République, nous avons frémi d'horreur, mais la liberté ou la mort est la devise des vrais républicains; le trône est annéanti, et, sur ses débris, s'est élevé[e] la République une et indivisible, sans épargner les factions qui veulent faire renaître la tyrannie.

Vous, dignes représentans, continués cette surveillance si nécessaire au bien public. Nous ne pouvons trop nous féliciter de l'existence d'une législature qui, malgré les entraves, est si fidèle aux droits du peuple, et qui a déployé avec autant de courage que d'énergie la grandeur du génie républicain dans tous les dangers qu'a couru[s] la République.

(1) Ci-devant Saint-Amand, Cher.

(2) C 315, pl. 1262, p. 25. Mentionné par B<sup>in</sup>, 29 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).

(3) Yonne.

(4) C 315, pl. 1262, p. 41, 42. Mentionné par B<sup>in</sup>, 29 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).

(1) Ci-devant Néville, Seine-Inférieure.

(2) C 315, pl. 1262, p. 24. Mentionné par B<sup>in</sup>, 29 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>l</sup>).